



Montélier le 22 Janvier 2018

NOTICE D'INFORMATION
SORTIE randonnée
Anecy (du samedi 26 au dimanche 27 Mai 2018)

La sortie est ouverte aux adhérents de Montelierando, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2017-2018 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRp. Nombre de participants : 30 au maximum (et 20 pour l'ASPTT) Date : du samedi 26 au dimanche 27 Mai 2018

Déplacements : Autocar

Départ Montélier 5h30 parking sémaphore ou 5h50 RégieDrôme.

L'organisateur se réserve de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-après.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée (15km 700 à 800m de dénivelé) niveau randonnée (jeudi ou dimanche).

Départ de Montélier (parking sémaphore) le samedi 26 Mai à 5h30. Le gîte ne sera disponible que l'après-midi. Retour, le dimanche 27 Mai, en fin de journée ; libération du gîte après le petit déjeuner.

HEBERGEMENT

Le Pré du Lac (Ternelia)

209 Impasse des Champs Fleuris, 74410 Saint-Jorioz

Lac D'Annecy

Tel : 04 50 68 65 26

Le séjour est réservé en pension complète et hors repas de samedi-midi.

Distance Aller : 220 km

COÛT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 95 € par personne (125€ pour non licencié FFRp).

Ce prix comprend :

- Chambres de 2 à 4 personnes avec sanitaire complet,
- le dîner du samedi 26 Mai soir, petit déjeuner et le pique-nique du dimanche midi 27 Mai,
- Les taxes de séjour,
- Le voyage AR en autocar,

Ne sont pas compris

- Les pique-niques du samedi 26 Mai midi.
- Les boissons (hors vin et café du dîner).
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".
- L'accès à l'espace bien être avec participation

INSCRIPTIONS

L'inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque du montant du séjour à l'ordre de Montelierando qui ne sera tiré qu'après le 28 Février 2018.

Suivant le nombre de d'inscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 28 Février 2018

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

- Annulation faite avant le 28 Février 2018 : restitution des sommes versées.
- Annulation postérieure au 28 Février 2018 : retenue de 75% du montant total du séjour.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à anorak, pulls, gants, bonnet lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, ...

Prévoir, serviette de bain et maillot de bain (si accès à l'espace bien être), les pique-niques pour le Samedi 26 Mai midi.

Amicalement,

JY Chevrel
Président Montelierando